DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNE DE MERVILLE DATE DE CONVOCATION 2 DECEMBRE 2021 Nombre de Membres En Exercice 12 Présents 8 Votants 10

OBJET:

18. PERSONNEL DU CCAS ET
DU CENTRE SOCIAL, REVISION
DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021 Reçu en préfecture le 22/12/2021 Affiché le 19 : 059-265904003-20211999 21 12/021016 AB-DE

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 9 décembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine BARTIER, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Nicole CAMBRON, Marie Josée RUHLAND, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET, Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET, Mme Christiane CAPPELLE donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Absent: Mmes Martine BEURAERT et Martine LORPHELIN

Monsieur le Président rappelle que le tableau des effectifs du CCAS a été fixé pour 2021 par délibération du 03 décembre 2020, 2 mars, 9 avril, 15 juin et 08 octobre 2021 pour le CCAS.

Afin de répondre aux besoins des services, à l'évolution de carrières des agents et aux départs du personnel, il convient de mettre à jour ledit tableau des effectifs à effet du 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, fixe le tableau des effectifs du C.C.A.S en fonction des besoins du service et de l'évolution des carrières des agents à savoir :

> Ouverture de postes à compter du 1er janvier 2022

Pour faire suite à des propositions d'avancements de grade au 01/01/2022, sous réserve de l'avis favorable du Centre de Gestion :

1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet.

> Fermetures de postes à compter du 1er janvier 2022

- 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à 17.5h/semaine (Poste vacant suite à une mutation en mairie)
- 1 poste d'Animateur à temps complet (poste vacant et qui avait été ouvert pour la directi adjointe du Centre Social)
- 1 poste d'adjoint d'animation à 28h/semaine (ancien poste d'un agent muté à la Police)

Le comité technique a émis un avis favorable en date du 22 novembre 2021.

Modification du temps de travail des agents du CCAS

A effet du 1^{er} janvier 2022, modification du temps de travail d'agents à temps non complet, afin c répondre aux besoins des services.

 Ouverture d'un poste d'adjoint administratif à 35h/semaine et fermeture concomitante d'un poste d'adjoint administratif à 28h/semaine (ajout d'une nouvelle mission d'accueil social).

Le comité technique a émis un avis favorable en date du 22 novembre 2021.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021 Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

ID: 059-265904003-20211209-21122021D18_AB-DE

510

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 09 DECEMBRE OBJET: 18. PERSONNEL DU CCAS ET DU CENTRE SOCIAL. NEVISION DO TABLERO DES AFFECTIFS.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, fixe le tableau des effectifs, tel que :

Personnel permanent à temps complet	Base hebdo	Effectif au 01/11/2021	Effectif au 01/01/2022
Filière administrative			
Attaché	TC	2	2
Rédacteur principal de 2ème classe	TC	1	1
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	TC	1	1
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	TC	3	3
Adjoint administratif	TC	3	4
Filière Animation			
Animateur	TC	2	1
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC	2	2
Adjoint d'animation	TC	4	4
Filière médico-sociale			
Assistant socio-éducatif	TC	1	1
Agent social principal de 2ème classe	TC	2	3
Agent social	TC	3	3
Filière technique			
Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2	2
Personnel permanent à temps non complet			
Filière administrative			
Adjoint administratif principal de 2ème classe	32H	1	1
Adjoint administratif	28 H	1	0
Filière médicosociale			
Agent social principal de 2ème classe	17h30	5	4
Agent social	30h	1	1
Agent social	28h	1	1
Agent social	17h30	6	6
Filière technique			
Adjoint technique principal de 2ème classe	8h	1	1
Filière Animation			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	30h	1	1
Adjoint d'animation	28h	2	1
Adjoint d'animation	2h	1	1

Ont signé les Membres présents, Pour extrait conforme, Le Maire, Président du C.C.A.S., Joël DUYCK

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.